



Angoulême, le 28 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle des services de l'État vendredi 31 mai 2019

Les services de l'État seront exceptionnellement fermés vendredi 31 mai 2019. Cette fermeture concerne :

- la préfecture de la Charente ;
- les sous-préfectures de Cognac et Confolens ;
- la direction départementale des territoires (DDT) ;
- la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ;
- l'unité départementale de la direction régionale de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD-DIRECCTE) ;
- la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) ;
- la direction départementale des finances publiques (DDFiP) ;
- la délégation militaire départementale (DMD) ;
- la délégation départementale de l'agence régionale de santé (ARS) ;
- l'unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (UD-DREAL) ;
- le service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) ;
- l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP).

Pour retrouver toutes ces informations, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet des services de l'État en Charente à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr